

## Le CHU de Montpellier poursuit la mise en œuvre de son plan d'attractivité et de fidélisation, et lance sa prime de cooptation pour encourager le recrutement d'Infirmier.e.s !



Direction des ressources  
humaines et de la  
formation (DRH-F)



Le mardi 14 mars  
2023



Le CHU de Montpellier continue à activer tous les leviers disponibles pour recruter massivement des professionnels. Les premières mesures de son plan d'attractivité ont commencé à porter leurs fruits : en 2022, ce sont plus de 1 200 personnes tous métiers confondus qui ont rejoint les rangs du premier employeur de l'Hérault, ce qui constitue un record pour l'établissement. Cela reste néanmoins insuffisant pour couvrir tous les besoins actuels et futurs et mener à bien tous les projets.

### Des besoins toujours plus importants : objectif 400 infirmiers !

Le CHU peut compter sur une bonne dynamique de recrutement. Entre 2018 et 2022, plus de 100 postes d'infirmiers ont été créés. L'an dernier, ce sont plus de 360 infirmières et infirmiers qui ont fait le choix de rejoindre l'établissement.

Pourtant, pour continuer à renforcer ses équipes, remplacer tous les départs naturels (*retraite, évolution, mutation, reconversion...*), mieux répondre aux besoins des patients du territoire en maintenant tous ses lits ouverts, élargir son offre de soins et mettre en œuvre tous ses projets de modernisation, le CHU a besoin de continuer à recruter massivement des infirmiers en soins généraux et des infirmiers spécialisés (*infirmiers anesthésistes, infirmiers de bloc opératoire*). **En 2023, 400 nouvelles recrues sont attendues pour répondre à cet objectif !**

Dans un contexte où, partout en France et en Europe, les infirmiers diplômés ne sont plus disponibles en nombre suffisant sur le marché du travail pour couvrir tous les besoins des opérateurs de santé, le CHU de Montpellier ne fait pas figure d'exception et entend bien continuer d'agir en proposant de meilleures conditions d'embauche aux candidats et de meilleures conditions de travail à ses personnels.

### Un plan d'actions en 5 axes et une feuille de route clairement définie

Pour répondre à ces enjeux, le CHU a élaboré et mis en œuvre au cours de l'année écoulée un plan d'actions complet :

- Améliorer les conditions de travail et l'équilibre personnel / professionnel
- Offrir des carrières et des perspectives d'évolution attractives ;
- Améliorer la politique et le processus de recrutement ;
- Cultiver le sentiment d'appartenance et la fierté de travailler au CHU ;
- Renforcer l'image de marque du CHU auprès des professionnels.



### **Une première série de mesures déjà en place depuis plusieurs mois**

Un protocole d'accord signé le 14 juin 2022 [Le CHU de Montpellier signe un accord pour renforcer son attractivité sur le marché de l'emploi et motiver les professionnels déjà en poste - CHU de Montpellier \(chu-montpellier.fr\)](#) entre la Direction générale et toutes les organisations syndicales représentatives du personnel prévoyait déjà un certain nombre de mesures présentant l'ambition d'attirer davantage de candidatures vers le CHU (*Revalorisation des grilles salariales, Elargissement du recours au contrat à durée indéterminée (CDI), Réduction des délais d'accès au statut de fonctionnaire, Octroi de bourses d'études à certaines catégories d'étudiants en santé, développement de l'apprentissage*), mais aussi d'améliorer les conditions d'emploi des personnels en poste (*renforcer l'accompagnement des parcours d'évolution professionnelle, faciliter la mobilité interne*). La mise en œuvre de ces actions a donné lieu à un premier bilan positif partagé entre la Direction et les organisations syndicales signataires de l'accord.

### **De nouvelles actions en cours de déploiement**

D'autres actions sont prévues ou en cours de déploiement. Sans être exhaustifs, on peut par exemple citer :

- La poursuite des travaux d'amélioration des organisations et des horaires de travail ;
- Un tout nouveau site carrière pour rendre les informations plus accessibles pour les professionnels ;
- Un processus de recrutement modernisé et digitalisé pour améliorer l'expérience des candidats ;
- Un travail de fond sur l'amélioration des conditions d'accueil et d'intégration des recrutés ;
- Une série d'actions portant sur la qualité de vie au travail, les conditions de travail, l'innovation organisationnelle, le management collaboratif, la résolution de conflits et l'intelligence collective ;

Enfin, des discussions plus larges sur la qualité de vie au travail et les services proposés aux personnels du CHU, notamment en termes d'accès au logement et à des solutions de garde d'enfants, sont en cours d'étude.

### **Le lancement d'une nouvelle « prime de cooptation » : tous ambassadeurs du CHU !**

Parce que 12 000 professionnels, c'est 12 000 recruteurs potentiels, le CHU a lancé ce 1<sup>er</sup> mars une **prime de cooptation** dans le but de mobiliser tous ses professionnels pour soutenir le recrutement sur les métiers d'infirmier diplômé d'Etat (IDE), infirmier de bloc opératoire (IBODE) et infirmier anesthésiste (IADE).

Baptisé « **Tous ambassadeurs du CHU !** », ce projet collaboratif prévoit le versement d'une prime d'un montant de 600 € bruts à tout agent de l'établissement qui, entre le 1<sup>er</sup> mars et le 30 juin 2023, parvient à convaincre un IDE, IBODE ou IADE de son entourage de rejoindre l'établissement.



A condition que l'essai soit transformé par une embauche effective, que le candidat coopté n'ait pas déjà déposé une candidature au CHU, et qu'il ne mette pas fin à son contrat pendant sa période d'essai (4 mois).

Ce projet constitue une expérimentation, sur une période où nous recrutons traditionnellement peu d'infirmiers car les étudiants sont diplômés à partir de juillet. Cela a donc tout son sens de ne pas attendre les candidatures, et « d'aller chercher ceux qui ne cherchent pas » pour leur donner envie de nous rejoindre. Ce projet permet donc à ceux qui le souhaitent de s'investir dans le recrutement de nouveaux collègues, avec une prime à la clé.

## Des actions ciblées de recrutement

Le CHU continue également à renforcer sa présence sur les salons et événement de recrutement. Parmi les événements à venir, des recruteurs et des professionnels de l'établissement seront notamment présents :

- Salon TAF Montpellier au Parc des Expositions de Pérols les 15 et 16 mars, stand S13 ;
- Salon Infirmier – Santexpo à Paris les 23, 24 et 25 mai, stand des CHU de France ;
- Salon UNAIBODE (spécialisé blocs opératoires) à Tours les 25 et 26 mai ;
- Salon SFAR (spécialisé anesthésie-réanimation) à Paris les 20, 21 et 22 septembre, stand C5 ;

Le CHU organise également des **Job dating virtuels** ouverts à tous les infirmiers ou futurs infirmiers. Les prochains auront lieu les 30 Mars et 20 Avril 2023. Il est possible de consulter toutes les offres d'emploi sur le site internet du CHU : [Travailler au CHU - CHU de Montpellier \(chu-montpellier.fr\)](http://Travailler au CHU - CHU de Montpellier (chu-montpellier.fr)) et de s'inscrire aux job dating en adressant à un mail à [recrutementannonce@chu-montpellier.fr](mailto:recrutementannonce@chu-montpellier.fr) ou en déposant une candidature spontanée directement sur le site internet.

## « J'CHU bien ici » : plus qu'un slogan, miser sur ce qui fait la différence

Pour susciter l'envie de le rejoindre ou d'y poursuivre sa carrière, le CHU dispose d'atouts de taille. Il offre à celles et ceux qui le rejoignent la possibilité d'y trouver plus qu'un emploi, un projet de carrière qu'il peut construire à la carte avec l'accompagnement de l'établissement.

- ***Celles et ceux qui sont en quête de sens*** y trouveront des valeurs d'universalité, d'humanisme et de solidarité : aucun malade n'est laissé pour compte pour des raisons économiques ou sociales.
- ***Celles et ceux qui sont en quête de savoir*** y trouveront un pôle d'excellence en soin, recherche, innovation et formation, qui permet de pratiquer les techniques les plus pointues auprès des meilleurs spécialistes, voire de participer à des projets de recherche et à des premières mondiales.
- ***Celles et ceux qui refusent la routine*** y trouveront un hôpital proposant toutes les disciplines médicales et chirurgicales qui peuvent exister, au sein duquel il est constamment possible de se réinventer et relever de nouveaux défis professionnels en changeant de service, en se formant et en se spécialisant.



***Celles et ceux qui sont en quête d'évolution*** y trouveront un hôpital qui offre des perspectives concrètes de carrière, en accompagnant et en finançant intégralement chaque année plusieurs milliers de formations et près d'une centaine de projets de promotion professionnelle, pour les professionnels qui souhaitent évoluer et changer de métier.

Enfin, le CHU entend bien dépoussiérer l'image de la fonction publique hospitalière auprès des jeunes professionnels, en faisant la promotion des avantages offerts par le statut d'agent public et en poursuivant sa dynamique de promotion des métiers et de ceux qui les réalisent. [Campagne d'attractivité du CHU de Montpellier Septembre – décembre 2022 - CHU de Montpellier \(chu-montpellier.fr\)](#)

[Les agents du CHU de Montpellier en toute transparence - CHU de Montpellier \(chu-montpellier.fr\)](#)

Pour toutes ces raisons, le CHU propose de « **Rejoindre aujourd'hui les équipes de demain** », des équipes qui partagent les valeurs du service public et qui se mettent au quotidien au service de la population pour offrir des soins de qualité et de très haut niveau à tous ceux qui en ont besoin. Alors, rejoignez-les !

- ▶ *Mme Judith Le Page, Directrice des ressources humaines et de la formation, et M. Lucas Delattre, Directeur adjoint, sont disponibles pour répondre à vos questions.*

Contact presse :  
CHU de Montpellier  
[presse@chu-montpellier.fr](mailto:presse@chu-montpellier.fr)  
Louise POTREL  
Attachée de presse  
06 71 60 72 62 – 06 65 84 98 01  
[www.chu-montpellier.fr](http://www.chu-montpellier.fr)

